

lièrement à des temps fixes ; c'est donc bien le rythme libre, le rythme oratoire. En musique, il sera tel que la mélodie marchera comme le discours, comme une phrase largement et correctement déclamée. Cela ne signifie pas qu'une mélodie donnée aura précisément, nécessairement, le même rythme individuel, pour ainsi dire, que le texte qu'elle accompagne ; nous en serions alors réduits pour toujours à de simples récitatifs ; non, la mélodie a bien plus de liberté : mais cela signifie que les temps, les forces, les divisions de la mélodie sont ou bien calqués sur les temps, les forces, les divisions du texte, ou bien, quand la mélodie s'affranchit du texte, analogues, semblables aux temps, aux forces et aux divisions du discours en général.

« Informé qu'il est par le rythme oratoire, le chant grégorien n'est donc pas soumis à l'isochronie des temps forts ou faibles de la mesure, au retour régulier de tels ou tels pieds comme dans la métrique. La première conséquence pratique qui en résulte est celle-ci : les notes prises en elles-mêmes, abstraction faite du texte, sont égales en durée, quelle que soit leur figure ou leur place, sauf certaines exceptions. Prises *in concreto*, avec le texte, les notes ont la valeur temporaire des syllabes qui les supportent. Ainsi cette égalité théorique, qui, absolue, serait fastidieuse parce qu'elle est antinaturelle, se trouve tempérée constamment : 1° par la diction, 2° par les nuances que produit l'accentuation, 3° par l'insertion dans la mélodie de nombreuses notes doubles ou triples.

1° La diction d'abord : en effet, les syllabes diffèrent entre elles en durée, tant en raison de leur poids matériel ou du nombre de leurs éléments vocaux, que, accidentellement du moins, en raison de leurs quantités prosodiques. La diction influe encore sur l'égalité des temps, par le mouvement en avant qui doit animer toutes les syllabes *protoniques* et les porter, en quelque sorte, vers l'accent ; cette influence se fait sentir non seulement sur les notes syllabiques, mais même sur les petits groupes simples qui peuvent précéder la syllabe accentuée.

2° Les nuances, en second lieu, introduisent un heureux élément de variété. De même que dans un tableau il y a des ombres, des demi-clairs et des clairs, ainsi dans les sons, il y